

## TROC-PLANTES



Venez enrichir votre jardin sans frais en échangeant vos plants en surnombre contre ceux d'autres participants.

**Au programme :** troc aux plants (échange de plants, semis,

graines, bulbes, tubercules, plantes d'intérieur...) et convivialité !

**Mercredi 1<sup>er</sup> mai, place du Barrage :**

- 9h-10h : Dépôt des plants à l'accueil du troc. Les dépôts sont mis en commun et classés par catégories,
- 10h-12h : Troc-plantes. Vous pouvez choisir ce qui vous intéresse ; vous échangez expériences, conseils et anecdotes.

**Quelques conseils pour les jardiniers :**

- Sont acceptés : graines, boutures racinées, plants, semences d'arbustes, d'arbres d'ornements et de plantes vivaces, bulbes, plantes potagères (légumes et fruits) et plantes d'intérieur.
- Préparez vos plants en amont pour leur permettre de se remettre de leur déplantation.
- Étiquetez vos plants avec le nom de la variété, si possible la couleur et la taille. L'étiquetage est très important car les plantes non étiquetées partent moins facilement.
- Déposez vos plants destinés à l'échange à l'accueil du troc. Apportez des caquettes, sacs et autres contenants pour repartir avec vos nouveaux végétaux !

Le règlement du Troc-Plantes est à disposition de chaque candidat sur simple demande auprès de la Mairie.

## Agenda

**Jusqu'au 30 AVRIL**  
**EXPOSITION EN PLEIN AIR**  
«LIGHTPAINTING» de Yoann Carnoy  
Route de Plaimpalais

**MER 1<sup>er</sup> MAI**  
**TROC-PLANTES**  
9h-10h : dépôt des plants, graines, boutures  
10h-12h : échanges  
Place du Barrage

**MER 1<sup>er</sup> au VEN 31 MAI**  
**EXPOSITION EN PLEIN AIR**  
Alby Animation Médiévale  
Route de Plaimpalais

**SAM 04 & DIM 05 MAI**  
**MÉDIÉVALES D'ALBY**  
Bourg Médiéval

**SAM 11 & DIM 12 MAI**  
**EXPOSITION « SOUS LE CIEL DE SAVOIE »**  
Christophe MICHELI  
Chapelle Saint-Maurice

**MAR 14 MAI**  
**DON DU SANG**  
Salle Plaimpalais  
15h-19h

**SAM 1<sup>er</sup> au DIM 30 JUIN**  
**EXPOSITION EN PLEIN AIR**  
«Les J.O. imagés par nos écoles»  
Route de Plaimpalais

**SAM 1<sup>er</sup> au DIM 09 JUIN**  
**EXPOSITION « NUANCES & RESONANCES »**  
Claude ROUX & Michel CARTIER  
Chapelle Saint-Maurice

**DIM 09 JUIN**  
**ELECTIONS EUROPEENNES**  
Salle Plaimpalais

**VEN 21 JUIN**  
**FÊTE DE LA MUSIQUE**  
Bourg médiéval  
Dès 18h, scène ouverte (programme à venir)  
20h30, KOOL AND THE GIRL

Scène ouverte : pour les musiciens et groupes autonomes en sonorisation.  
Sur inscription auprès du service culturel  
(animation@mairie-alby-sur-cheran.fr ou 04.50.68.10.10)

**DIM 23 JUIN**  
**PASSAGE FLAMME OLYMPIQUE**  
Le Pôle, espace culturel et sportif du Pays d'Alby

Retrouvez tous les mardis notre **Marché Hebdomadaire de 16h à 19h30, Place de l'Eglise.**



Animations sous réserve des règles capitulaires en vigueur. Merci de consulter le site Internet de la mairie de leur maintien.

## Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h  
Le vendredi après-midi : 13h - 17h30

## Permanences

**Service Urbanisme**  
Jeudi & Vendredi :  
9h-12h / 13h30-16h30  
sur rendez-vous

**M. le Maire**  
Vendredi : 17h30-18h30  
sur rendez-vous

**Les adjoints**  
sont également disponibles  
sur rendez-vous



## Le mot du maire

Chères Albygeoises, Chers Albygeois,

Comme annoncé en 2023, les budgets des collectivités locales, et en particulier des communes sont de plus en plus contraints. Cette situation économique, notamment avec l'inflation et le coût de l'énergie, nous oblige à revoir la programmation de certains projets et aménagements. L'année 2024 permettra de finaliser les travaux en cours comme la rénovation énergétique de l'école élémentaire et la salle multi-activités. Afin de pallier au coût énergétique, l'éclairage des écoles et de la mairie sont en train d'être modifiés en vue d'un passage à l'éclairage Led. Le projet de réhabilitation du quartier de La Combe a été revu avec le promoteur et approuvé par le conseil municipal ; nous espérons un démarrage de ces travaux à la fin de cette année 2024. Au niveau intercommunal, nous travaillons avec le Grand Anancy pour la mise en place du PLUi HMB (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), qui nous permettra de maîtriser le développement de notre territoire. Le renforcement des lignes de transports en commun, avec des abonnements très attractifs, sont en cours de mise en place au niveau de la SIBRA. Nous vous encourageons à utiliser les cars pour aller à Anancy. Nous remercions tous les bénévoles qui s'investissent dans la vie associative pour offrir des activités et des animations à tous nos habitants, et vous souhaitons également une très belle 25<sup>ème</sup> édition des Médiévales, les 4 et 5 mai prochains. Que ce printemps vous soit des plus agréables !



Jean-Claude MARTIN, Maire

## Association : Les Féminines à l'honneur !



Cet évènement aura permis au Club de pétanque de franchir une grande étape. Grâce à leur talent et leur caractère, les filles ont réalisé un bel exploit.

Maintenant avec le soutien total du club, elles vont sans aucun doute encore pouvoir rivaliser avec les meilleures de cette discipline. Pour preuve, elles ont commencé la nouvelle saison par un weekend rempli de bons résultats à Anancy et à Annemasse en remportant le mini bol d'or de la Haute-Savoie, qui les qualifie pour celui du Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes les 6 et 7 juillet prochains.

Comme depuis trente années, le weekend des 13 et 14 juillet sera aussi pour le club, une grande fête de la Pétanque avec cette année, l'organisation d'un championnat national en doublette féminin et un en tripléte sénior. Cela assure d'avoir un plateau exceptionnel d'autant plus que la participation de Dylan ROCHER a été annoncée. Là aussi, ce qui paraissait irréalisable va bien se faire.

## ELECTIONS EUROPEENNES

### Pensez à vous inscrire !

Les Elections Européennes auront lieu cette année le dimanche 09 juin.

**Les deux bureaux de vote seront désormais installés salle plaimpalais, Place de l'Eglise 74 540 Alby-sur-Chéran, de 8h à 18h.**

### Comment s'inscrire sur les listes électorales d'Alby-sur-Chéran ?

Pour vous inscrire, vous pouvez :

- Soit vous rendre en mairie, muni de votre carte d'identité ou de votre passeport et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

- Soit vous inscrire en ligne sur la plateforme :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396)

**A NOTER :** Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous avez **jusqu'au 1er mai pour les inscriptions en ligne** et **jusqu'au 3 mai avec le formulaire en mairie.**

Si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré) vous avez jusqu'au 29 ou 30 mai pour vous inscrire.

Pour en savoir plus sur les démarches à suivre pour une situation particulière :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F37844](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F37844)

De nouvelles cartes électorales vous seront envoyées fin mai.

## URBANISME – DECLARATION DE TRAVAUX

### Déclaration préalable de travaux

La déclaration préalable de travaux est un dossier administratif qui permet au service urbanisme de la commune de vérifier que votre projet respecte les règles du **Plan Local Urbanisme intercommunal (PLUi)** en vigueur. Elle est recommandée pour les travaux de faible envergure (ravalement d'une façade, le remplacement d'une fenêtre, abris de jardin, clôture...)

Pour rappel, il s'agit d'un document déclaratif soumis à un délai d'instruction d'un mois à compter de la date de dépôt en mairie. Passé ce délai, une autorisation vous sera délivrée ou non.

Suivant la complexité de votre demande, il vous est conseillé de solliciter les services d'un professionnel. Vous avez également la possibilité d'accéder à une consultation architecturale gratuite.

Nous vous conseillons vivement de vous rapprocher du service d'urbanisme de la mairie pour connaître les démarches à effectuer. Le PLUi et les réglementations en vigueur vous seront communiqués. Vous devez prendre connaissance de ces documents avant de déposer votre demande, afin d'éviter les désillusions !

Merci de vous rapprocher de notre Service Urbanisme, par téléphone au 04 50 68 81 86 le jeudi et vendredi (sur rendez-vous) ou par mail: [urbanisme@mairie-alby-sur-cheran.fr](mailto:urbanisme@mairie-alby-sur-cheran.fr)

### Recrutement Emplois d'été pour les jeunes

La municipalité recrute pour la période estivale 3 jeunes habitants de la commune, âgés de 16 à 17 ans (16 ans révolus et n'ayant pas encore 18 ans), sur une période de trois semaines chacun, pour aider les services techniques de la mairie.

Si vous souhaitez postuler à l'un de ces emplois, adressez votre candidature à la mairie (curriculum vitae + lettre de motivation) avant le 26 avril 2024. Merci de préciser votre date de naissance et vos disponibilités pour les mois de juin, juillet et août.

### Élections européennes



### A NOTER !

**Les bureaux de vote seront déplacés à la salle plaimpalais (en dessous de l'église de Plaimpalais).**

## CAMPAGNE DE BROYAGE A DOMICILE

Le Grand Annecy relance le **service de broyage des végétaux à domicile** pour l'ensemble des particuliers résidant sur le territoire de l'agglomération du 18 mars au 18 mai 2024.

### Comment ça marche ?

Un prestataire mandaté par le Grand Annecy, se déplace chez vous sur rendez-vous pour broyer les branchages d'un diamètre inférieur à 15 cm. Le broyat obtenu reste à votre disposition pour une utilisation en paillage et compostage.

### Combien ça coûte ?

La première heure est gratuite, la suivante est facturée 25 €.

**Plus d'informations et lien vers la plateforme d'inscription sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr) rubrique Valorisation des déchets.**

### NOUVEAUTE !

Dès le 02 avril, possibilité de venir récupérer en Mairie un "bio-seau" par foyer. Cela vous permettra de trier vos déchets alimentaires, à vider ensuite dans les points de collecte présents sur la commune (2 au centre-bourg, 1 au Pont-neuf, 1 aux Marantins)

### TRAVAUX

## SECURITE ROUTIERE

### Allée du Collège

Afin de sécuriser la circulation des piétons et des deux roues, principalement les collégiens et usagers du gymnase et du Pôle culturel, les élus du groupe de travail Sécurité Routière souhaitent interdire l'allée du collège à la circulation des véhicules, entre l'allée du Montconon et le parking du gymnase.

Cette allée, qui est déjà en sens unique, est étroite et est particulièrement dangereuse pour les vélos et piétons qui arrivent en sens inverse des voitures.

**A partir du mois de mai, un test sera mené pour interdire totalement la circulation des véhicules dans les deux sens.**

Afin de ne pas prendre de risque pour traverser la RD3, il est préconisé aux véhicules venant du vieux bourg et qui veulent se rendre au Pôle ou au collège René Long d'emprunter la route des Marantins et de rejoindre la route d'Héry depuis le rond-point de Gamm vert.

## MARATHON DE LA BIODIVERSITE

Le projet de création de haies et mare, proposé par la Commission Environnement de la commune dans le cadre du Marathon de la Biodiversité, a été retenu par le Grand Annecy.

Nous pourrions ainsi bénéficier des aides financières de l'Agence de l'Eau, du Grand Annecy, et de l'appui technique de la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

**Le principe de ce Marathon est de recréer des milieux favorables à la biodiversité en milieu agricole, notamment pour les pollinisateurs indispensables pour la fructification des vergers et les cultures maraichères.**

Ça sera le cas du premier site, proche des services techniques, sur lequel 140m de haie et une mare (récupération des eaux pluviales) seront créés.

Le sol a été préparé et les arbres ont été plantés par 2 de nos agents des Services Techniques. Il s'agit ici d'un mélange de viornes, cornouiller, nerprun, prunellier, amélanchier, chèvrefeuille,..., tous d'origine locale, et qui constitueront une haie basse mellifère.

Merci à Philippe et à Sébastien.



## Quartier de la Gagère

### Limitation à 50km/h

Après la fin des travaux réalisés route de Chainaz, le quartier de la Gagère est désormais officiellement passé en zone agglomération limitée à 50km/h.

La signalétique a été mise en place ainsi que des panneaux clignotants indiquant la présence de passages piétons.